

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'Agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération

**Correspondant :** M. Jean-Patrick COURTOIS, Président de la Communauté d'Agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération, 67 Esplanade du Breuil CS 20811, 71011 Mâcon cedex, tél. : 03 85 21 07 70, télécopieur : 03 85 40 99 76, courriel : [accueil@mb-agglo.com](mailto:accueil@mb-agglo.com), adresse internet du profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Conception et réalisation d'un bâtiment rétractable au Pôle aquatique à Mâcon (71000)**  
Seconde consultation - MAPA restreint

**Type de marché de travaux :** conception réalisation

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45210000
- Objets complémentaires : 45212000
- Objets complémentaires : 71320000
- Objets complémentaires : 71200000

**Lieu d'exécution et de livraison :** Pôle aquatique de Mâcon, 71000 Mâcon

**Code NUTS :** FRC13

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**Type de procédure :** Appel d'offres restreint

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre jugée sur les pièces transmises par le soumissionnaire dans son rendu de projet : 1.1 - Qualité de la réponse architecturale et technique (30 pts) / 1.2 - Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle (15 pts) / 1.3 - Qualité de la réponse aux exigences d'aménagement (10 pts) / 1.4 - Délai de réalisation du projet proposé par le soumissionnaire (5 pts) (60 %)
- Prix global des prestations de conception et réalisation (40 %)

**Attributions du marché**

**Résultat du marché :**

Attribué à un titulaire / organisme

**intitulé du marché :** Conception - Réalisation d'un bâtiment rétractable au Pôle aquatique de Mâcon

Informations complémentaires sur le lot : Il s'agit d'un contrat de travaux conclu sous la forme d'un marché de conception- Réalisation. Le marché prend effet à sa notification pour prendre fin au terme de l'année de garantie de parfait achèvement. le délai d'exécution maximum global est de 83 semaines à compter de la date fixée par ordre de service et hors interruption de la prestation du 18/06/2018 au 16/09/2018. Les pièces du marché sont consultables au Service Commande Publique à l'adresse suivante : Mâconnais Beaujolais Agglomération - 67 Esplanade du Breuil - CS 20811 - 71001 Mâcon Cedex. Une demande écrite de communication des pièces constitutives du marché peut être adressées au Service Commande Publique à l'adresse sus mentionnée. Modalités de recours : référé contractuel prévu aux articles L-551-13 à L-551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à

l'article R-551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction, ouvert au tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**date d'attribution :** 02 octobre 2017

**Titulaire du marché ou du lot :** Groupement SER CONSTRUCTION / ARCOS / SOREIB / INGENIERIE CONSTRUCTION / ALPES BOURGOGNE CONSTRUCTION / DORIDON, 64 Impasse du Tri BP 291, 38203 Vienne Cedex

**Montant du marché ou niveau des offres :**

Montant (HT) : 1279904.55 euros (Euros)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Greffe du tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr)

**Date d'envoi à la publication :** 12 octobre 2017